



Académie de Billard  
Club de Livry-Gargan  
42 allée Joseph Noize  
93190 Livry-Gargan

Objet : Réouverture de la salle – reprise de l'activité

Mesdames et Messieurs les adhérents,

Par ce courrier, nous souhaitons vous confirmer une nouvelle que nous attendons toutes et tous avec impatience : la réouverture de la salle de billard.

Celle-ci met un terme que nous espérons définitif, à cette période inédite qui s'est avérée douloureuse pour certains d'entre nous ou de nos proches.

Pour autant le virus Covid-19 circule encore, comme il nous l'est rappelé quotidiennement et touche particulièrement les personnes âgées de 65 ans et plus et les personnes à risque.

**Ce contexte** nous amène à organiser la réouverture du club selon des modalités qui je pense, s'avèrent peu contraignantes étant donné les caractéristiques du billard (activité calme, pas de contact physique...), mais qui **justifie une discipline individuelle stricte** par le respect de gestes barrières qui sont décrits ci-dessous.

Vous constaterez également que **le nombre de personnes présentes sera limité** et que l'accès aux billards se fera par **réservation par internet de créneaux horaires par tranches de deux heures**, à l'adresse suivante :

**<https://sagenda.net/Frontend/5ee6173ad67ba538e807b4fe>**

Nous vous invitons donc à prendre connaissance des informations qui suivent avec attention.

En vous en remerciant et dans l'attente du plaisir de nous rencontrer à nouveau devant un tapis,

Pour le Bureau,  
Le Président

Alain FAVERO 06.83.34.78.60

Date de mise à jour : 20 juin 2020

## 1. – Organisation de l'accès aux locaux

**La présence dans les locaux** du club, hormis pour les six membres du bureau, aura **pour unique objet la pratique du jeu**, à l'exclusion de toute autre activité : temps convivial, ou présence comme spectateur...

**Chaque membre devra** préalablement à sa venue, **avoir réservé un créneau horaire**, via la plateforme extranet à l'adresse ci-dessous :

<https://sagenda.net/Frontend/5ee6173ad67ba538e807b4fe>

## 2. – Horaires d'ouverture

Dans le but de satisfaire le plus grand nombre de joueurs tout en limitant le nombre de personnes présentes simultanément, **les horaires d'ouverture du club sont élargis**, de 8h à minuit en continu, tous les jours de la semaine.

Vous devrez réserver sur l'une des 8 tranches horaires suivantes :

8h-10h ; 10h-12h ; 12h-14h ; 14h-16h ; 16h-18h ; 18h-20h ; 20-22h ; 22h-minuit.

**Attention : une seule réservation de 2 heures par jour.** Si le billard est libre à la fin de leur créneau horaire, les joueurs peuvent continuer à jouer.

Les tranches de deux heures incluent :

- le lavage des mains avant chaque partie,
- le nettoyage du billard avant la partie
- une pause en milieu de partie pour nouveau lavage des mains et nettoyage des billards après chaque partie.

## 3. – Limitation du nombre de personnes

Sur la base des recommandations ministérielles, **deux personnes au maximum pourront jouer sur une table de billard**, dans la limite de 10 personnes par salle, soit :

- Salle secrétariat : 3 billards soit 6 joueurs et un membre du bureau au secrétariat.  
Total : 7 personnes
- Salle des 3,10 m : 2 billards soit 4 joueurs
- Salle des 2,80 m : 5 billards soit 10 joueurs.

Nombre total de personnes présentes simultanément dans les locaux du club : 21 personnes.

Les personnes qui arriveraient en avance sur leur horaire de jeu prédéterminée devront attendre dans la cour.

## 5. – les gestes barrière et mesures d'hygiène

**Le port du masque est obligatoire dans les locaux.**

Du gel hydro alcoolique est mis à disposition des joueurs dans l'entrée du club. **Mais il est demandé aux joueurs de venir avec leur fiole de gel** si possible.

**Chaque joueur doit se savonner les mains avant et après chaque partie ;**

Le sèche-main électrique sera mis hors service, les essuie-mains en tissu proscrits ;

Un distributeur d'essuie main en papier a été installé.

Matériel : pas d'accès au matériel de prêt du club.

**Pour les joueurs qui mettent un gant, ils doivent l'emporter après chaque cession et le laver à l'eau et au savon avant la prochaine.**

Attendre que le partenaire soit assis pour jouer ;

Le nombre de chaises sera limité à deux par table de jeu, placées de part et d'autre de celles-ci ; à chaque joueur sera désignée une chaise ;

Limiter à un seul joueur l'utilisation du compteur de points ;

Limiter à l'autre joueur la manipulation et le nettoyage des billes ;

Pas de spectateurs dans les salles ;

**Nettoyer les bords du billard après chaque cession de jeu ;**

Nettoyer la lustreuse deux fois par jour ;

**Il est demandé aux joueurs de se présenter au club si possible en tenue de jeu,** sans veste ou autre, de sorte de limiter le nombre de vêtements accrochés aux portes manteaux.

## 6. – Contrôle

Le Président de l'ABCLG est garant de l'application des règles énoncées ci-dessus.

Il en contrôlera le respect avec le concours :

- Des 5 autres membres du bureau de l'association ;
- D'adhérents référents qui seront désignés à cet effet, en l'absence d'un membre du bureau.

Fait à Livry-Gargan, le 20 juin 2020

Pour le Bureau  
Le Président,

Alain FAVERO